

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 21 avril 2026

Numéro de la délibération : 20/2026

<p>L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 19 heures, les membres du conseil municipal, se sont réunis, sous la présidence de Madame Christel BOTELLO, Maire</p>	<p><u>Étaient présents</u> : ALAIME Angélique, BONNEAUD Eliane, BOTELLO Christel, BOULENGER Estelle, COROLLER Camille, COROLLER Didier, DA CUNHA Gino, DUMERY Ghislain, DUMERY Laetitia, ETIENNE Chantal, GAILLOT Vanina, GAUSSERES Alice, GAUTHIER Virginie, PERDOUX Marc, PRONO Gilles, RISSET Jean-Philippe, VANNIER Jean-Pierre</p>
<p>Date de la convocation : 15 avril 2026</p>	<p><u>Absents excusés</u> : COUTENCEAU Charles, MICHENOT Vincent</p>
<p><u>Effectif en exercice</u> : 19</p>	<p><u>Pouvoir</u> : MICHENOT Vincent à VANNIER Jean-Pierre</p>
<p><u>Effectif présent</u> : 17</p>	<p><u>Secrétaire de séance</u> : PRONO Gilles</p>
<p><u>Effectif votant</u> : 18</p>	

Objet de la délibération : Budget 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu le Code général de la fonction public ;

Vu la délibération n°2026-14 du 20 mars 2026 portant sur les délégations consenties au Maire ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif pour l'exercice 2026 à l'équilibre parfait des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement ;

Considérant que le budget primitif de la commune sera voté sur les bases de la nomenclature M 57 simplifiée et abrégée. Le vote aura lieu en nature et par chapitre.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de valider les montants ci-dessous :

Investissement :

Dépenses : **606 229,27 €** (632 476,85 € avec 26 247,58 € de reste à réaliser)

Recettes : **620 948,22 €** (632 476,85 € avec 11 528,63 € de reste à percevoir)

Fonctionnement :

Dépenses : **1 429 213,44 €**

Recettes : **1 429 213,44 €**




Madame Le Maire,

Christel BOTELLO

ARRETE ET SIGNATURES

Commune de Chanteau - commune de Chanteau

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le 24/04/2026
ID : 045-214500720-20260421-20-BF



Présentation

Présenté par le Maire,
A Chanteau, le 21/04/2026
Le Maire

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Chanteau, le

Les membres du Conseil Municipal,

Votes

Nombre de membres en exercice :	19
Nombre de membres présents :	0
Nombre de suffrages exprimés :	0
Pour :	0
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 15/04/2026

Signataire

Christel BOTELLO



Gilles PRONO



Jean-Philippe RISSET



Didier COROLLER



Chantal ETIENNE



Marc PERDOUX



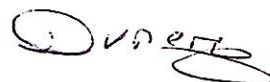
Eliane BONNEAUD



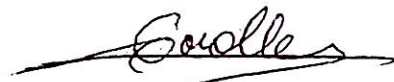
Vanina GAILLOT



Ghislain DUMERY



Camille COROLLER



Virginie GAUTHIER



Laetitia DUMERY



Jean-Pierre VANNIER



ARRETE ET SIGNATURES

Commune de Chanteau - commune de Chanteau

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le 24/04/2026

ID : 045-214500720-20260421-20-BF

Berser
Levrault

Signataire

Vincent MICHENOT

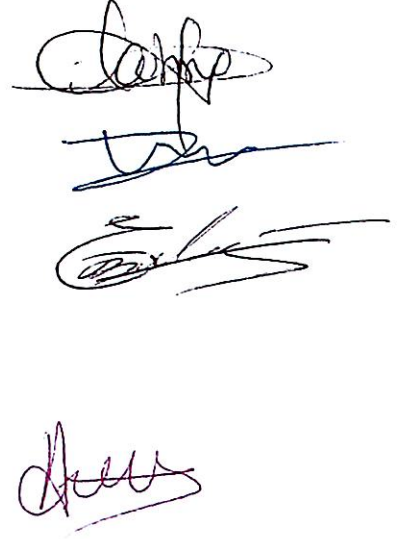
Angélique ALAIME

Gino DA CUNHA

Estelle BOULENGER

Charles COUTENCEAU

Alice GAUSSERES



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Chanteau, le